## Le Nouvelliste



## La population de Chamoson accepte de payer la facture des recherches

Par CHRISTINE SAVIOZ

L?assemblée primaire de Chamoson a accepté les comptes 2019. Ce faisant elle a validé les 200 000 francs des frais de recherches à la suite de la lave torrentielle du 11 août 2019. Elle pourrait récupérer une partie de cette somme selon les conclusions de l?enquête.

200 000 francs ont été dépensés pour retrouver les deux victimes de la lave torrentielle de l?été 2019. En attendant que le Ministère public établisse les responsabilités, il fallait que quelqu?un paie et Chamoson l?a fait.

En validant les comptes 2019 par 50 oui, 1 non et neuf abstentions, l?assemblée primaire vient de confirmer ce choix qui ne signifie pas que la commune prendra seule la facture à sa charge. «Nous devrons à terme amener des réponses définitives à cette question. Mais aujourd?hui n?est pas le bon moment, l?enquête se poursuit», indique Claude Crittin, président de Chamoson qui salue le vote de ce lundi: «Je trouve admirable que nous ayons pu parler calmement d?un sujet aussi délicat en respectant la souffrance des familles.»